



CHAMPVANS Infos

N° 294
Hiver 2020

L'équipe municipale vous souhaite une belle année 2021



Histoire

Le 11 novembre,
au fil du temps.

Page 6

Dossier

La nouvelle politique
de communication

Pages 8 et 9

Chauffage municipal

Un choix payant !

Page 11

Infos pratiques

Etat civil

Nos joies

- **Eden JEANNET** né à Dole le 03 novembre 2020
- **Mylann MARQUET** né à Dole le 16 novembre 2020
- **Yliana GAUTHIER** née à Dole le 21 novembre 2020
- **Maé BORDE** né à Dole le 28 novembre 2020

Nos peines

- **Jean DUBIEF**
décédé le 24 novembre 2020 à Dole
- **Jean AHMED**
décédé le 20 décembre 2020 à Dole

Recensement

Les jeunes HOMMES et jeunes FILLES **nés en 2005** doivent se présenter à **partir de leur anniversaire** au secrétariat de Mairie pour y être recensés, munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité.

Une attestation de recensement - indispensable pour toutes les inscriptions aux examens scolaires, concours administratifs ou au code de la route - leur sera délivrée.



Elections 2021

Les élections départementales et régionales se dérouleront en 2021.

Afin de pouvoir participer à ces scrutins, il convient d'être âgé de 18 ans, être français et jouir de ses droits civils et politiques. Les jeunes ayant accompli leurs formalités de recensement à l'âge de 16 ans sont inscrits automatiquement dès leur 18 ans, de même pour les personnes devenues françaises après 2018. Pour les autres, il convient de s'inscrire soit à la mairie de votre domicile, soit à la mairie d'une commune où vous êtes assujettis aux impôts locaux, au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

L'inscription **se fait en mairie**, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile **ou en ligne**, accessible avec un compte service-public.fr ou via France Connect, et à condition d'être âgé d'au moins 18 ans.



Collecte des déchets

Bacs gris

A sortir tous les jeudis soirs

Bacs jaunes

A sortir les jeudis soirs des semaines **impaires en 2021**

La collecte est décalée de 24h lors de la présence d'un jour férié dans la semaine.



Afin de libérer le domaine public, il est impératif de rentrer vos bacs dès qu'ils ont été vidés !

Bacs à verre et bacs à papier

- parking du cimetière
- place du champ de fête (rue de Miarle)
- parking du stade
- ateliers municipaux (29 rue de Dole)
- à proximité du quai à déchets verts (ex gare)



Conteneur textile

ateliers municipaux (29 rue de Dole)



Horaires déchèteries du Grand Dole 2021

Du lundi au samedi

Hiver: du 02/01 au 20/03 et du 11/10 au 31/12

Dole : 09H30/11H45 et 14H00/16H45

Brevans : 09H00/11H45 et 14H00/16H45

Tavaux* : 09H00/11H45 et 14H00/16H45

(*Tavaux fermé le lundi matin en été et hiver)

Été : du 22/03 au 09/10

Dole : 09H00/11H45 et 14H00/17H30

Brevans : 08H30/11H45 et 13H30/17H30

Tavaux* : 08H30/11H45 et 13H30/17H30

Champvans Infos

Trimestriel d'information municipale de la mairie de Champvans

Directeur de la publication : **Dominique MICHAUD**

Rédacteur en chef : **Bruno DUPUIS**

Conception, Rédaction & Crédits photos : Mairie de Champvans

Impression David Graphic : 800 ex. / Dépôt légal : 11/12/1989



Prenez soin de vous !

L'ensemble du conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021. L'année qui vient de s'achever a été pour le moins très particulière. A Champvans comme ailleurs, la suspension de nos institutions démocratiques locales a retardé l'installation des nouvelles équipes municipales. La mise en place des commissions n'a pu se faire que tardivement. Ces dernières ont un rôle essentiel à jouer en étudiant ou en préparant les délibérations, en émettant des avis qui sont ensuite soumis au Conseil municipal. Si vous le souhaitez, vous pouvez encore rejoindre ces groupes de travail, n'hésitez pas à participer à notre vie démocratique !

La conséquence de la concentration de l'activité sur le dernier quart de l'année nous oblige à redoubler d'efforts pour pouvoir présenter les demandes de subventions à la préfecture avant la fin d'année.

Nouvel éclairage au stade

Plusieurs dossiers importants sont concernés par ce timing serré : Tout d'abord, la remise en état de l'éclairage des terrains de foot suite à la chute d'un des mâts l'année dernière. Nous avons décidé de profiter de cet événement pour nous orienter vers les LED, cette technologie étant moins énergivore. De surcroît, nous visons l'homologation de l'éclairage pour permettre à l'USTM d'organiser plus de compétitions. La consultation des entreprises est en cours. Par ailleurs, la création d'aménagements routiers destinés à sécuriser les déplacements des piétons depuis la place du 1^{er} Mai et la rue Gleitz vers l'école

maternelle est prévue pour 2021 ainsi qu'un plateau ralentisseur est prévue rue de Damparis afin de modérer la vitesse.

Le futur pôle santé

Et enfin, la création du pôle santé et des accès. Ce sujet est prioritaire puisqu'il s'agit de créer une maison médicale destinée à recevoir nos médecins et infirmières et de relocaliser la pharmacie. La consultation des potentiels subventionneurs se poursuit activement. Souhaitons que notre population ne soit pas trop touchée par ce satané virus et que nous puissions retrouver rapidement tous les échanges familiaux et sociaux qui nous manquent tant en ce moment. Ce sera bon signe !

Prenez soin de vous, protégez-vous !

Dominique MICHAUD

Maire & 1^{er} Vice-président du Grand Dole



Bidons d'huile abandonnés sur le parking du cimetière. Leur élimination est un coût pour la commune.

Alors que l'on constate, année après année, un dérèglement climatique induit par la pollution, alors que la pandémie de la Covid-19 nous a brutalement rappelé l'obligation sanitaire dans notre mode de vie, il est devenu insupportable de constater, encore trop régulièrement, des comportements individuels scandaleux, voire dangereux ! Dépôts sauvages, masques, cannettes, mégots et autres emballages jetés, déjections animales non ramassées,... Autant de gestes qui ne sont aujourd'hui plus acceptables.

Halte aux incivilités !

Pour que Champvans reste un village où il fait bon vivre, en conservant son charme, son attractivité et ses atouts, chacun d'entre-nous doit se sentir responsable et agir avec civilité et respect des autres, des biens et de l'environnement.

Agir avec maturité, c'est aussi changer certaines habitudes, comme utiliser sa voiture avec excès quand certaines courses peuvent se faire à pied, c'est planter arbres et arbustes dans son jardin et participer ainsi à la végétalisation de la commune, c'est mettre en place un composteur, être soucieux de la consommation d'eau et d'électricité,...

Par de simples petits gestes quotidiens, nous pouvons tous contribuer à préserver notre environnement et notre planète.

Voilà une belle résolution pour 2021 !

Travaux

■ Des agents municipaux sur tous les fronts !



Construction d'un local poubelles pour le cabinet médical, taille des arbres, sécurisation de la voirie, fleurissement... Les agents municipaux démontrent tout au long de l'année une très grande polyvalence au bénéfice de tous.

■ Retrait du système de chauffage obsolète du presbytère



Le système de chauffage du logement du presbytère et de la sacristie n'était plus conforme avec l'actuelle réglementation. Il a été décidé en accord avec la paroisse de ne plus l'utiliser et de procéder au démontage et au retrait de la cuve de gaz qui en assurait son alimentation.

Une solution provisoire va être mise en place côté presbytère dans l'attente de la rénovation du logement. La sacristie n'était, quant à elle, plus chauffée depuis quelques temps. Elle pourrait accueillir à terme les réunions paroissiales une fois que les tableaux qui s'y trouvent auront pu être raccrochés. En effet, lors des travaux de consolidation de l'église, ils y avaient été entreposés afin de les protéger.



Corinne et Frédéric suivent une formation pour adultes en CAP "aménagement paysager" dispensée par la maison familiale et rurale d'Amange. En stage au sein de la commune, ils ont notamment effectué des tailles d'arbustes.



Afin d'améliorer la visibilité rue Roger Bride et la sécurité routière au niveau de l'intersection, il a été procédé à l'arrachage d'une haie de Pyracanthas.

■ Transports - Futur arrêt de bus

Dans le cadre de la réflexion du lieu d'emplacement du futur arrêt de bus rue Gleitz, des essais et manoeuvres grandeur nature ont été effectuées afin d'appréhender les enjeux de sécurité, de circulation et de nuisances.

Une opération rendue possible grâce au service transport du Grand Dole, sans oublier la dextérité du chauffeur de la société Kéolis. La réflexion s'est poursuivie avec la commission voirie le soir même. A suivre...



■ Plantation au bouldrome



Au cours de l'automne, l'entreprise Réveillon a procédé à la plantation d'arbres au stade, au niveau du bouldrome. Il s'agissait de procéder au remplacement de précédentes plantations qui n'avaient malheureusement pas résisté à deux canicules consécutives mais aussi d'en rajouter de supplémentaires.

L'objectif est de permettre aux joueurs de bénéficier de points d'ombre et de ramener un peu de verdure dans un environnement minéral.

■ Video-surveillance



La commune a décidé d'adhérer au groupement de commandes "vidéo-protection" lancé par le Grand Dole.

La commission sécurité a défini les bâtiments ou installations que nous souhaitons protéger. Puis nous avons, avec le référent de sûreté de la Gendarmerie, prédéfini les emplacements les plus pertinents pour les caméras.

Le contrôle avec la nacelle permet de valider le positionnement des caméras avec la société Ingénis et M. le directeur de la prévention et de la tranquillité publique de Dole. Un devis pourra être établi en fonction des relevés de terrain.

Voirie

Balayage et désherbage des rues : un défi environnemental !



Utilisation d'une brosse métallique afin de balayer et de désherber le long des bordures.

Un moyen mécanique à la place des désherbants chimiques, afin de préserver notre environnement.

Histoire

C'est en comité restreint, du fait de la situation sanitaire, que s'est déroulée la cérémonie commémorant le 102^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 et l'hommage à l'ensemble de celles et ceux qui sont "Morts pour la France", depuis la Grande Guerre, jusqu'aux conflits actuels. 20 soldats se sont vu attribuer cette mention au cours des 12 derniers mois.

En 1918, l'armistice fut signé à 05H15 du matin, dans un wagon stationné dans la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne. Le cessez-le-feu deviendra effectif à 11H00, entraînant partout en France, des volées de cloches et des sonneries de clairons. C'est la fin d'une guerre qui a entraîné pour l'ensemble des belligérants près de 20 millions de morts, d'invalides et de mutilés, dont 8 millions de civils. Pour notre Nation, ce sont 1,4 millions de "Morts pour la France", 4 millions de blessés, 600.000 veuves de guerre et près d'un million d'orphelins qui deviendront pupilles de la Nation.

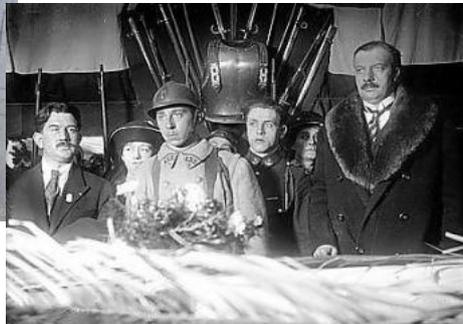


11 novembre 2020

Le 11 novembre au fil du temps

- 1919** : Pour la 1^{ère} fois, 1 mn. de silence est observée en France.
- 1920** : Inhumation du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe.
- 1923** : Allumage de la flamme éternelle sous l'Arc de Triomphe.
- 1934** : 1^{ère} collecte sur la voie publique au profit du Bleuet de France.
- 1940** : Manifestation de lycéens et d'étudiants dans un Paris occupé devant l'Arc de Triomphe. Interdite, elle fut durement réprimée par les nazis. Elle est considérée comme l'un des tout premiers actes publics de Résistance en France.
- 1943** : Défilé emblématique à Oyonnax du maquis de l'Ain et du Haut-Jura. Filmé et diffusé, il offrira à la Résistance intérieure française une notoriété et une reconnaissance internationale.
- 2012** : Le 11 novembre devient aussi jour d'hommage à l'ensemble de ceux qui sont morts pour la France.
- 2019** : Inauguration à Paris du monument aux *morts pour la France en opérations extérieures*. Six soldats, dont une femme, portent un cercueil invisible symbolisant les morts que l'on ne peut nommer. Autour, 37 plaques gravées des noms des 571 militaires morts pour la France à ce jour depuis 1963.
- 2020** : Entrée au Panthéon de Maurice Genevoix, mobilisé en 1914 comme officier au 106^{ème} RI, et auteur de l'ouvrage «Ceux de 14».

Le choix du Soldat inconnu



Le choix du soldat inconnu se déroula le 9 novembre 1920 à la citadelle souterraine de Verdun. 8 cercueils, contenant 8 corps de soldats ayant servi sous l'uniforme français mais n'ayant pu être identifiés, furent exhumés des huit régions où s'étaient déroulés les combats les plus meurtriers : *Flandres, Artois, Somme, Île-de-France, Chemin des Dames, Champagne, Verdun et Lorraine*.

André Maginot, ministre des Pensions, désigna un jeune soldat qui assurerait la garde d'honneur de la chapelle ardente. Il s'agissait d'Auguste Thin, 21 ans, pupille de la Nation et soldat du 132^{ème} R.I.

Il déposa son bouquet d'œuillets blancs et rouges sur le 6^{ème} cercueil (*addition des chiffres de son régiment 1+3+2*). C'est ce dernier qui sera transféré à Paris et inhumé sous l'Arc de triomphe.

Le 11 novembre 1923, une flamme éternelle est allumée par André Maginot, sous l'Arc de Triomphe. Depuis, elle ne s'est jamais éteinte et chaque soir, à 18h30, une cérémonie solennelle de ravivage y est organisée. Ce cérémonial n'a jamais cessé depuis, même sous l'Occupation.

3 mentions toujours en vigueur

Mort pour la France : Créée en 1915, elle est attribuée lorsqu'un décès est imputable à un fait de guerre, survenu pendant le conflit ou ultérieurement.

Mort en Déportation : Créée en 1985, elle est attribuée à toute personne déportée et décédée durant la Seconde Guerre mondiale. Des attributions ont encore lieu à la demande d'ayant-droits.

Mort au service de la Nation : Créée suite aux assassinats perpétrés en 2012, cette mention honore la mémoire des militaires et agents publics tués en raison de leurs fonctions ou de leur qualité.

ÇA BOUGE À CHAMPVANS

ZAE de la Gare

En 2012, Jean-Luc BACLET rachetait l'ancien site de la scierie BOUVET. Depuis, le réaménagement de ces 12 ha se poursuit.



■ Jean-Luc BACLET a accueilli dernièrement, Jean-Pascal FICHERE Président du Grand Dole, Jean-Baptiste GAGNOUX conseiller Départemental et des élus communaux.

Ils ont pu visiter la totalité du site et se rendre compte du profond changement qu'il subit grâce au

dynamisme de son propriétaire.

Un véritable entrepreneur au sens noble du terme !



■ La construction de l'atelier poids lourds pour TRANSMAT et PRÊT A PARTIR se termine. Le coût de ce bâtiment est de 400 K€ et celui des équipements de 100 K€. Ce projet a pu bénéficier d'une aide de 10.000 € du Grand Dole.

Le bâtiment central sera rénové prochainement afin d'accueillir plus facilement les stages (CACES) qui s'y déroulent avec FORGET Formation. D'autres projets devraient voir le jour prochainement ...



La ZAE accueille 7 entreprises locataires : ALPHA RECYCLAGE, PRÊT A PARTIR, FORGET Formation, LAVAMAT, LOISON Création, SORÉVIC, et les Transports SEIGNEZ.



TRANSMAT en quelques chiffres :

Cette société créée en 2000 par Jean-Luc BACLET avec un camion malaxeur de béton représente aujourd'hui 75 personnes, 70 camions / semi-remorques, 25 camions malaxeurs, 12 malaxeurs-pompes, 10 citernes, 10 bennes à fond mouvant et de nombreux autres équipements. TRANSMAT a racheté les transports SEIGNEZ en juillet 2019.

La nouvelle politique de communication municipale

Depuis son installation, la nouvelle équipe municipale a eu à coeur de mettre en place une politique de communication variée et complète, associant outils traditionnels et nouvelles technologies, afin de pouvoir s'adresser à l'ensemble des habitants, quel que soit leur âge ou leur aisance numérique.

Vous trouverez au sein de ce dossier les différents supports et outils utilisés, avec leurs spécificités respectives, afin de toujours mieux vous informer de nos actions, mais aussi prendre en compte vos préoccupations et pouvoir interagir ensemble.

Outre l'activité municipale, l'objectif est aussi de rapprocher les habitants avec leurs commerçants, artisans et autres professionnels de la commune.

LE BULLETIN MUNICIPAL

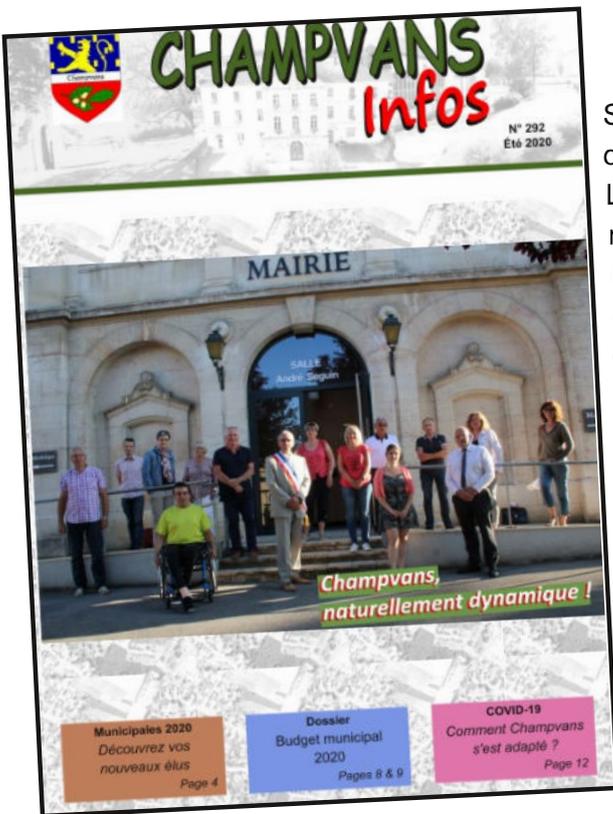
Si la décision a été prise de conserver un bulletin municipal "papier" classique, un travail de modernisation a néanmoins été entrepris.

Le N°292 de "Champvans Infos" - sorti à l'été 2020 - marque cette nouvelle étape, avec une nouvelle maquette et une pagination fixe. Une réflexion a été menée avec l'ensemble des membres de la commission "Information" au sujet de la publication des délibérations. Il a été décidé de les publier dorénavant sur le site internet. Nous avons aussi choisi d'avoir recours à un imprimeur pour une meilleure qualité d'impression à moindre coût.

Pour autant, l'intégralité de la rédaction, de l'illustration et de la mise en page est restée dans les mains de cette commission, sous l'autorité du directeur de la publication et du rédacteur en chef.

16 pages quadri recto-verso, avec un dossier central, tel est donc le nouveau format que vous retrouverez dorénavant, 4 fois par an, à chaque début de saison.

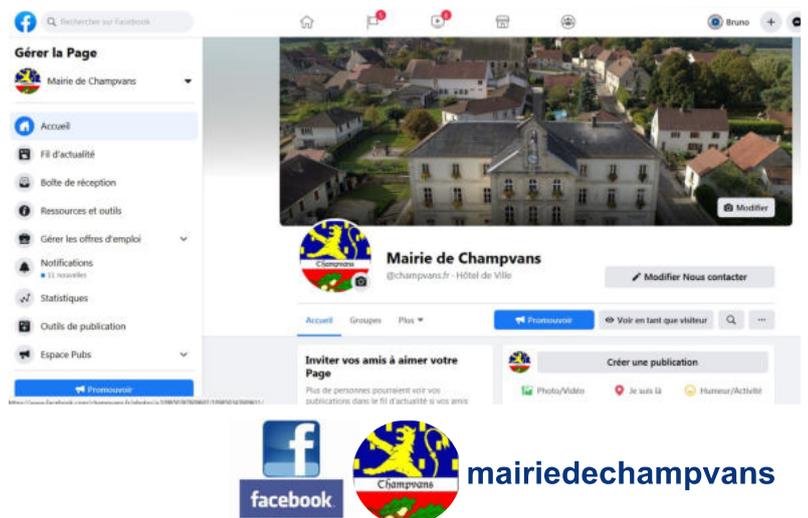
N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou de choix de sujets que vous aimeriez y voir traiter.



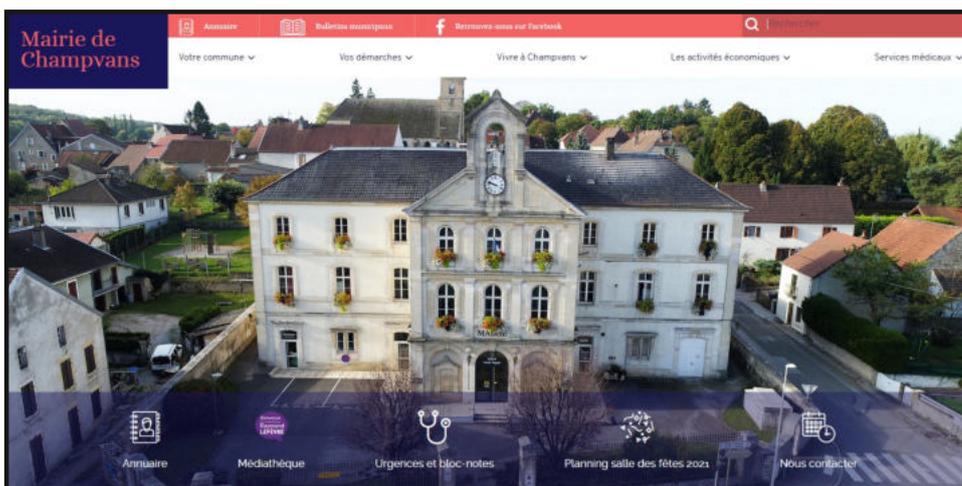
LA PAGE FACEBOOK

Incontournable pour toute une génération, l'application Facebook permet une communication succincte mais immédiate. Adaptée aux jeunes générations, elle permet aussi de vous informer en temps réel et de multiplier les publications qui concernent notre commune.

La page facebook officielle de la mairie est à présent opérationnelle. N'hésitez pas à vous abonner, à "liker" les publications et à participer aux échanges à travers vos commentaires.



LE SITE INTERNET



www.champvans.fr

Incontournable pour toute collectivité locale qui se respecte, le site internet de la commune - à l'instar du bulletin municipal - s'est profondément transformé et enrichi afin d'apporter à chacun une information complète, précise et actualisée, tout en rendant plus agréable et fonctionnelle la navigation.

Des délibérations municipales aux horaires de la déchèterie, des

démarches administratives en ligne à la réglementation en matière d'urbanisme, de la réservation de la salle des fêtes aux actualités des associations locales, chacun peut y trouver une réponse à ses nombreuses questions ! Merci à Jean-Bertrand GONNET et à l'ancienne commission Information qui ont rédigé la plupart des articles de ce site.

L'APPLICATION INTRAMUROS "CHAMPVANS"

L'application **IntraMuros** permet à la commune, aux commerçants, aux associations, de vous informer, de vous alerter mais aussi de vous faire participer à la vie locale.

Une fois abonné, vous recevez vos alertes directement sur votre smartphone. Vous accédez au journal de la Commune, aux événements de votre bassin de vie.

Différents services sont mis à votre disposition ou seront développés ultérieurement : l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles, les médiathèques et les commerces.

Tout cela avec une seule application toujours accessible et à portée de main. Et bien sûr, le chargement de celle-ci, et sa navigation, sont entièrement gratuites pour les utilisateurs, les associations et les commerçants.



« **IntraMuros est bâti sur le modèle des plateformes mutualisées (Allociné, Doctolib, BlaBlaCar, etc.). Les citoyens disposent d'une seule application mobile. Ils y trouvent facilement toutes les informations de leur commune et de celles qui forment leur bassin de vie.** »

 ÉVÉNEMENTS Les administrés accèdent en priorité aux événements de leur commune et de l'intercommunalité, puis à ceux de l'ensemble de leur bassin de vie.	 ACTUALITÉS Le journal se compose des actualités et alertes du territoire. Les associations, écoles et commerces peuvent publier sous le contrôle des collectivités.	 ALERTES Les citoyens reçoivent sur leur smartphone les alertes des communes et des contributeurs qu'ils suivent, sous forme de notification.	 POINTS D'INTÉRÊT Les habitants et les touristes de passages peuvent découvrir tout ce qu'il y a à voir et à visiter dans la commune et sa région.	 ANNUAIRE Un grand nombre d'informations sont disponibles : numéros de téléphone, adresses mail, horaires, etc.
 SIGNALER Le citoyen se géolocalise, prend une photo, choisit la catégorie et renseigne son adresse mail. La collectivité compétente reçoit tout de suite le signalement.	 SONDAGES Le citoyen peut répondre aux sondages de sa commune et de son intercommunalité. Il a ensuite accès aux résultats.	 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES Les parents d'élèves s'abonnent aux écoles de leurs enfants. Ils consultent les menus cantine et reçoivent les alertes.	 ASSOCIATIONS Les habitants s'abonnent aux associations qui les intéressent. Ils consultent leurs informations et reçoivent leurs alertes.	 COMMERCES Les clients des différents commerces du territoire les retrouvent sur leur smartphone. Ils ont accès à leurs informations et les contactent facilement.



Pour plus de renseignements :
<https://appli-intramuros.fr>

Mont Coq : Pose d'une clôture



La reprise du broyage sur le Mont - qui avait été interrompue du fait de la période de nidification - a permis la pose d'une clôture et d'un grillage au niveau du parc Ouest. Des travaux qui vont permettre aux troupeaux de s'approprier naturellement les lieux et de reprendre le contrôle sur la végétation qui est en train de faire disparaître la pelouse sèche et tout l'écosystème qui en découle.

Le broyage réalisé par le service "environnement" du Grand Dole - en accord avec les responsables **ENS*** du Département - est une action réfléchie et volontaire, même si dans une première phase il peut laisser à voir un paysage meurtri.

Il est pourtant indispensable et offrira - d'ici peu de temps - un nouveau visage avec la repousse qui permettra à cet environnement de retrouver sa beauté naturelle.



***ENS : Espace Naturel Sensible**

Du jus de pommes "champvannais" !



Au cours de l'automne, une collecte de pommes a été organisée au sein du verger communal Sous Plumont. Bien que tardive et sous une météo maussade, la collecte fut bonne puisque ce sont environ 80 kg de fruits qui ont été transportés au pressoir d'Isabelle Anovazzi, à Villers-les-pots (21).

La pulpe est utilisée pour son verger bio. Après pressage, ce sont au final 41 litres de jus de

pommes qui ont ainsi été mis en bouteille. Un beau résultat pour une première. Il sera dégusté lors de manifestations communales diverses !



Chauffage communal : Un bilan neutre en carbone*

Le bois déchiqueté qui est utilisé pour chauffer la majorité de nos bâtiments provient de forêts gérées durablement.



C'est cette condition qui garantit au bois sa neutralité en carbone avec une consommation de CO₂ lors de la croissance de l'arbre qui sera équivalente au CO₂ rejeté lors de la combustion.

■ Petit historique

Il y a maintenant 33 ans que notre collectivité a décidé de passer du fioul au bois pour chauffer les bâtiments mairie-écoles et les 9 logements de la cure via un réseau de chaleur de 200 m. Ce choix de l'équipe de René ROUELLE d'utiliser une ressource locale renouvelable, au lieu d'une énergie fossile dont les réserves sont limitées, était à l'époque novateur. Peu d'installations de ce type existaient en France. Nos prédécesseurs, particulièrement Guy MICHAUD, ont essuyé les plâtres de cette technologie naissante. La première chaudière installée en 1987 a été remplacée rapidement (1991) par un modèle de 340 kW plus performant. En 1999, nous avons poursuivi dans cette voie en dotant la nouvelle salle des fêtes d'une chaudière au bois déchiqueté de 140 kW. 2008 a vu le nouveau changement de la chaudière mairie par un modèle de dernière technologie plus puissant (400 KW) lors de l'extension du réseau de chaleur vers les 5 logements de la maison Michaud.

■ Quelle filière d'approvisionnement ?

Jusqu'à ces dernières années, la commune maîtrisait complètement la filière d'approvisionnement.

Les rémanents forestiers étaient broyés par le



personnel communal en forêt puis transportés dans un hangar de stockage. Ce travail en forêt était dangereux, chronophage et coûteux. Nous avons fait le choix de nous approvisionner en plaquettes forestières auprès de l'entreprise EDE de Sampans.

■ Comment les plaquettes sont séchées et transportées ?

Les plaquettes sont livrées depuis Sampans et stockées dans le hangar à



proximité de la station d'épuration. Elles sèchent naturellement par fermentation aérobie. La chaleur générée entraîne l'humidité vers le haut du tas où elle s'évacue sous forme de vapeur. Il faut environ 3 mois pour passer de 50 % d'humidité à 20 %.

Le bois déchiqueté est transporté par notre personnel en tracteur pour alimenter les silos de la mairie et de la salle des fêtes. Le remplissage se fait environ une fois par semaine.

■ Des chaufferies automatiques.

Le bois transite depuis les silos vers les chaudières par des vis sans fin.



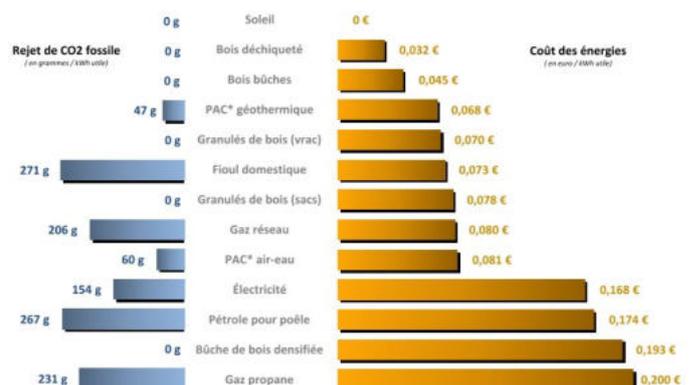
L'alimentation en combustible est régulée en fonction de la demande de chaleur. La distribution de chaleur par eau chaude est identique aux autres installations de chauffage central. L'entretien annuel est réalisé par les fabricants et l'exploitation par l'équipe technique.

■ Quelle consommation ?

Environ 740 MAP (*Mètre cube Apparent en Plaquette*) de bois déchiqueté sont consommés par an sur nos deux chaudières. Cette consommation de bois est équivalente à 74 000 litres de fioul.

■ Quel prix ?

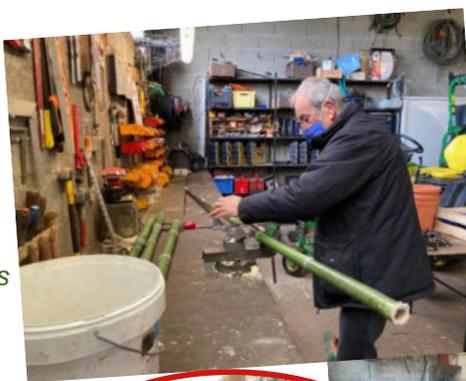
Le prix de revient du bois déchiqueté à Champvans est de 0,035 €/KWh utile. L'économie réalisée par rapport au fioul ou au gaz est de **36.000 €**.



* La combustion du bois émet 33 g CO₂/kWh, contre 300 pour le fioul et 210 pour l'électricité.

Cadre de vie

Malgré la situation sanitaire particulière, les membres de la commission cadre de vie ont souhaité offrir aux habitants un environnement festif et se sont mobilisés bénévolement pour nous plonger dans la magie des fêtes grâce à des décorations fabriquées avec des matériaux de récupération, à la fois uniques, originales et respectueuses de l'environnement. Résultat garanti pour le plaisir des petits et des grands !



Sécurité

Le 30 octobre, le personnel communal, le directeur de l'école ainsi que les adjoints et le maire ont participé à une formation de prévention incendie.

Sous l'oeil attentif du formateur du groupe Forces, Monsieur Jacky GUIBOUX, les participants ont balayé les différents risques, appris les gestes réflexes appropriés en cas de tout départ incendie ainsi que l'utilisation des matériels à disposition et notamment la parfaite connaissance et maniement des extincteurs,

sans oublier en parallèle la gestion de l'alerte et de la mise en sécurité.

A l'issue de cette mise en situation pratique, une visite des locaux a permis à chacun d'être sensibilisé au positionnement géographique de ces différents outils de lutte initiale contre l'incendie, dans l'attente des secours.



Séniors

Colis de Noël

La situation sanitaire inédite nous a malheureusement empêché d'organiser le traditionnel repas des seniors. Elle nous a ainsi privé de nous retrouver pour des moments précieux de convivialité.

En échange, et sous l'impulsion de Sylvie Ducugnon, présidente du C.C.A.S., il a été

décidé d'offrir à tous nos anciens un colis de Noël, composé de produits achetés chez nos commerçants locaux.

Au total, ce sont 169 colis (*dont 85 couples*) qui ont ainsi été confectionnés par les élus et bénévoles et distribués à l'approche des fêtes de Noël, dans

le strict respect des gestes barrières, pour le plus grand plaisir de nos anciens !



Bon et local !

Boucherie-Charcuterie Chaffin :
Saucisson de gibier

Boulangerie Gerriet :
*Paquet de gâteaux secs
et sachet de chocolats*

Epicerie Proxi marché :
Foie gras, terrines de campagne

Au fil d'Océane :
Confection des sacs en tissu

Bureau Presse/tabacs :
Carte de vœux

Marchand de Vin Léon Dole :
½ bouteille de vin rouge

Boisson Toulouse le Château :
Bouteille de crémant

Santé

Conseil santé :

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Comme chaque hiver, alors que fonctionnent nos systèmes de chauffage pour lutter contre la baisse des températures, un ennemi insidieux et mortel tente à tout prix de s'inviter dans chacun de nos domiciles.

Non irritant, inodore, invisible et insipide, il est pourtant asphyxiant, inflammable et explosif. Son nom : **le monoxyde de carbone**. Un gaz qui résulte d'une combustion incomplète et qui peut avoir pour origine un système de chauffage défaillant, les fumées d'incendie, les rejets gazeux de moteurs thermiques, le tabac,...

Les caractéristiques de ce gaz font qu'il est mortel, mais aussi dangeureux dès une très faible concentration dans l'air (*céphalée, vomissement, tachycardie, convulsion, coma,...*). L'autre inconvénient, c'est qu'il n'est détectable qu'au moyen d'équipements spécifiques.

Aussi, pour se prémunir de tout danger, il convient d'adopter trois bonnes habitudes :



■ Aérez quotidiennement votre logement, au moins 10 minutes, tout au long de l'année pour renouveler l'air (CO, Covid 19,...) et n'obstruez pas les aérations existantes.

■ Faites entretenir chaque année, par un professionnel agréé, votre système de chauffage, respectez-en les consignes d'utilisation et n'utilisez pas en intérieur d'appareil thermique ou de barbecue.

■ Faites installer un détecteur de CO qui seul pourra vous prévenir de la présence de ce gaz mortel avant que vous ne perdiez connaissance (*contrairement aux détecteurs d'incendie, l'installation de détecteur de CO est conseillé mais pas obligatoire*).

**En cas d'urgence ou de doute,
composez immédiatement le 15 ou le 18**

Loisirs

PROMENONS-NOUS DANS LES BOIS... DE CHAMPVANS À SAMPANS

Départ sur la placette devant le cimetière, direction SAMPANS-Salle des Fêtes, suivre le balisage jaune du P.R. (sentier de Petite Randonnée).

Distance totale de cette balade Aller / Retour : 13,6 km.

A Courbans, vous aurez le choix entre la version courte ou longue. Bonne balade !

Vie associative

■ Nouvelle activité : le scrapbooking



Marie-christine se propose de vous faire découvrir ce loisir créatif qui consiste à mettre en scène et en valeur vos photos dans des pages, des albums, sur des cartes....

En atelier régulier et dans une ambiance conviviale, elle vous formera, progressivement, aux techniques de mise en page, de

création de décors, d'animation de pages...

Un essai "découverte" est offert aux personnes intéressées.

Marie-christine MADER - 06.31.67.53.72

madermariechristine@gmail.com

■ Les copains de la Traversée



Nous vous souhaitons une excellente année 2021, avec le plein de bonne santé, de joies, de solidarité, de convivialité pour vous et vos proches.

En 2020, nous n'avons pas réalisé tout le programme prévu du fait de l'épidémie. Toutefois une marche solidaire a été organisée qui aura finalement permis à la famille de Martin de recueillir près de **6300 €**. Un très grand succès, avec 545 marcheurs. Un record pour CHAMPVANS !!!

Pour 2021, la Traversée du Grand Dole sera à nouveau au programme, avec différentes formules pour s'adapter au plus grand nombre : Course à pieds en relais (équipe de 3 ou 4 coureurs, mais sans chronométrage, ni

Voeux du Banda Jazz



Soirée cabaret samedi 27 mars 2021, si les conditions sanitaires le permettent ... Le cas échéant, vous pourrez toujours écouter (sans modération) notre dernier CD : **"JUST B JAZZ"** en vente auprès des musiciens et dans votre bureau de tabac le plus proche.

L'association des parents d'élèves (APECM)



L'association remercie toutes les personnes qui ont acheté des sapins de Noël. 63 ont ainsi été commandés !

L'APE vous propose de participer à l'achat de brioches et de galettes. Le bénéfice de cette opération permettra d'allouer une somme aux élèves

pour renouveler certains jeux de la cour devenant vieillissant. Vous pouvez remplir, dès à présent, le bon de commande et le déposer dans la boîte aux lettres de l'APE avant le lundi 22 février. Merci de votre participation.

classement), course solidaire (dimanche 12 septembre matin), marches (toujours 3 parcours de 5, 10 et 15 km le même jour).

Nous programmons également un déplacement sur le Haut-Jura, pour une marche au profit des maladies rares, organisée par Groupama, une sortie plus culturelle en car en fin d'année, la Fête des associations à Dole ainsi que le parcours du cœur (2 Mai à Dole). Un programme qui dépendra néanmoins de la situation sanitaire.

L'adhésion à notre association est de 6 € pour tout nouvel adhérent. Pour ceux qui ont adhéré en 2020, l'inscription sera gratuite cette année du fait que très peu d'animations ont été réalisées.

Pour tous renseignements : Patrick LE BAIL (06.76.37.14.75) ou Christian MAIRET (06.82.64.04.35).

patrickjeannine@orange.fr



Bonne année !